



CONTRAT D'ENGAGEMENT AMAP® LEGUMES 2022 - PANIERS à 12€

La distribution des paniers débutera **le mardi 26 avril** et s'échelonne sur environ **34 livraisons** à raison de **1 livraison par semaine** (fin prévisionnelle le 13/12/22).

Possibilité de renoncer à 2 paniers l'été lors des congés.

NOM et prénom :
s'engage à régler d'avance l'achat de 32 ou 34 paniers de légumes à Florence et Olivier REUMAUX, agriculteurs à Camblanes.

L'évaluation du prix des paniers se fait sur la base de prix de légumes fixés contractuellement avec les responsables du contrat, en début de campagne. Le montant des paniers et le prix des légumes sont disponibles à tout moment sur simple demande. La livraison se fait en vrac. La mise en panier se fait sur le lieu de distribution par les amapiens.

Aussi afin de s'adapter à la saisonnalité, une variation du panier sera effectuée par le producteur. Quelque soit le contenu du panier le montant pris en compte ne pourra pas excéder 20% du montant initial du panier, soit 14,40 €.

Si en fin de contrat, le montant de légumes livrés était inférieur au montant du contrat, une régularisation sera faite par le producteur. A noter qu'en cas de sinistre climatique, une solidarité pourra être demandée.

Si le montant total des légumes livrés était atteint avant la **34ème semaine soit le 13/12** le contrat prendra fin. Une poursuite du contrat pourra être proposée en fonction des légumes encore disponibles.

Également, les produits saisonniers (bourru, jus de raisin, noix, fruits, autres légumes..) pourront agrémenter les paniers de ceux qui le désirent : facturation à part.

Au choix, saisir l'option avec ou sans 2 paniers de moins (congés d'été) :

➔ Panier à **12€** par panier sur **32 livraisons**, soit **384€** (dont TVA à 5,5% sur les légumes et à 20% sur le vin).

Règlement au choix comme suit :

- 1 chèque de 384€ 3 chèques de 128€ 5 chèques de 76,80€ 7 chèques de 55€
 2 chèques de 192€ 4 chèques de 96€ 6 chèques de 64€ 8 chèques de 48€


➔ Panier à **12€** par panier sur **34 livraisons**, soit **408€** (dont TVA à 5,5% sur les légumes et à 20% sur le vin).

Règlement au choix comme suit :

- 1 chèque de 408€ 3 chèques de 136€ 5 chèques de 81,60€ 7 chèques de 58,29€
 2 chèques de 204€ 4 chèques de 102€ 6 chèques de 68€ 8 chèques de 51€

Tous les chèques sont remis à l'Atelier des Bains Douches :

- au moment de la signature des contrats
- établis à l'ordre des producteurs : Florence et Olivier REUMAUX
- le producteur encaissera le premier chèque 1 semaine après la première distribution, puis les suivants en fonction du nombre de chèques remis (ne pas hésiter à demander des précisions)

Le producteur		l'adhérent(e)	Date
			



Reçu
CONTRAT D'ENGAGEMENT AMAP® LEGUMES 2022 – PANIERS à 12€

La distribution des paniers débutera le **mardi 26 avril** et s'échelonnera sur environ 34 livraisons à raison de 1 livraison par semaine (fin prévisionnelle le 13/12/22).

Possibilité de renoncer à 2 paniers l'été lors des congés.

L'Atelier des Bains Douches atteste avoir reçu de
son règlement pour confirmation de son engagement d'achat de 32 ou 34 paniers de légumes à Florence et Olivier REUMAUX, agriculteurs à Camblanes.

L'évaluation du prix des paniers se fait sur la base de prix de légumes fixés contractuellement avec les responsables du contrat, en début de campagne. Le montant des paniers et le prix des légumes sont disponibles à tout moment sur simple demande. La livraison se fait en vrac. La mise en panier se fait sur le lieu de distribution par les amapiens.

Aussi afin de s'adapter à la saisonnalité, une variation du panier sera effectuée par le producteur. Quelque soit le contenu du panier le montant pris en compte ne pourra pas excéder 20% du montant initial du panier, soit 14,40 €.

Si en fin de contrat, le montant de légumes livrés était inférieur au montant du contrat, une régularisation sera faite par le producteur. A noter qu'en cas de sinistre climatique, une solidarité pourra être demandée.

Si le montant total des légumes livrés était atteint avant la **34ème semaine soit le 13/12** le contrat prendra fin. Une poursuite du contrat pourra être proposée en fonction des légumes encore disponibles.

Également, les produits saisonniers (bourru, jus de raisin, noix, fruits, autres légumes..) pourront agrémenter les paniers de ceux qui le désirent : facturation à part.

➔ Panier à **12€** par panier sur **32 livraisons**, soit **384€** (dont TVA à 5,5% sur les légumes et à 20% sur le vin).

Règlement au choix comme suit :

- 1 chèque de 384€ 3 chèques de 128€ 5 chèques de 76,80€ 7 chèques de 55€
 2 chèques de 192€ 4 chèques de 96€ 6 chèques de 64€ 8 chèques de 48€

➔ Panier à **12€** par panier sur **34 livraisons**, soit **408€** (dont TVA à 5,5% sur les légumes et à 20% sur le vin).

Règlement au choix comme suit :

- 1 chèque de 408€ 3 chèques de 136€ 5 chèques de 81,60€ 7 chèques de 58,29€
 2 chèques de 204€ 4 chèques de 102€ 6 chèques de 68€ 8 chèques de 51€

Tous les chèques sont remis à l'Atelier des Bains Douches :

- au moment de la signature des contrats
- établis à l'ordre des producteurs : Florence et Olivier REUMAUX
- le producteur encaissera le premier chèque 1 semaine après la première distribution, puis les suivants en fonction du nombre de chèques remis (ne pas hésiter à demander des précisions)

Chaque membre s'engage à respecter les valeurs du groupement d'achats et à participer à la distribution et à la vie du groupement dans la mesure de ses disponibilités. !!!!!

Le producteur	l'ABD	l'adhérent(e)	Date
